

Stages hospitaliers validant en France

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ÉTRANGER EN COURS D'ÉTUDES MÉDICALES DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE ET SOUHAITEZ VENIR FAIRE UN OU PLUSIEURS STAGES HOSPITALIERS VALIDANTS EN FRANCE

Vous devez adresser un courrier motivé à :

Monsieur le Professeur Vincent SAPIN
Vice-Doyen en charge des relations internationales



UFR de médecine et des Professions Paramédicales

28 place Henri Dunant

BP 38

63001 Clermont Ferrand Cedex 1

vincent.sapin@uca.fr (mailto:vincent%2Esapin%40uca%2Efr)

Ce courrier doit être accompagné de l'avis du Doyen de la Faculté de médecine d'origine.

Le responsable des relations internationales se charge de contacter les enseignants chefs de service susceptibles d'accueillir les stagiaires.

Dans le cas d'un avis favorable, une convention est établie entre les établissements concernés pour les périodes de stage à valider. L'étudiant doit alors s'inscrire en auditeur libre. Il reste inscrit dans sa Faculté d'origine.

Pendant son stage, l'étudiant exercera ses fonctions hospitalières, à l'exception de tout acte invasif sur le patient, sous la responsabilité du chef de service. En aucun cas, une rémunération ne sera accordée.

A son arrivée, l'étudiant doit se présenter, muni d'une attestation d'assurance de responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident du travail, auprès du service des Affaires Médicales du CHU ainsi qu'auprès du service de la formation de l'UFR de Médecine.

Ce type de convention n'est pas établi pour des stages courts (2 à 3 mois) ou des stages d'été. Toutefois, pendant l'année universitaire, pour des stages courts, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire en auditeur libre (ils disposeront d'une carte d'étudiant donnant accès à la bibliothèque universitaire) et ceci

avant fin mai de l'année universitaire en cours.

Contacts

Service de la Formation

ri.medpha@uca.fr(mailto:ri%2Emedpha%40uca%2Efr)

Direction des Affaires Médicales

CHU Clermont-Ferrand

dam-etudiants@chu-clermontferrand.fr(mailto:dam-etudiants%40chu-clermontferrand%2Efr)

<https://medecine.uca.fr/international/etudier-a-lufr-de-medecine/stages-hospitaliers-validant-en-france/>

<https://medecine.uca.fr/international/etudier-a-lufr-de-medecine/stages-hospitaliers-validant-en-france/>